

Recherche, évaluation et conseils

- **Se concentre sur la détermination de la valeur des propriétés aux fins d'acquisitions, de la production de rapports annuels, de financement et d'autres activités connexes.**
- **Procure du soutien juridique par l'entremise de témoins experts, ainsi que le soutien à la prise de décision, la vérification financière préalable et les recherches personnalisées.**

**SOUTIEN EN CAS DE CONTENTIEUX,
COMPRENANT RAPPORTS ÉCRITS OU
TÉMOINS EXPERTS, LIÉ À LA VALEUR
MOBILIÈRE OU À DES LITIGES LIÉS
AUX CONTRATS.**

ÉVALUATION

La préparation de rapports à l'appui de la valeur de propriétés, basés sur une interprétation raisonnée des conditions du marché, habituellement préparés en relation avec des acquisitions, la production de rapports annuels, le financement ou d'autres activités similaires.

SOUTIEN JURIDIQUE

Soutien en cas de contentieux, comprenant rapports écrits ou témoins experts, lié à la valeur mobilière ou à des litiges associés aux contrats. Sont inclus les litiges entre propriétaire et locataire, les procédures d'expropriation, les revendications territoriales, le soutien à l'évaluation foncière et au marché hypothécaire.

RECHERCHE CIBLÉE

Préparation de rapports très personnalisés et de documents de présentation qui comparent et analysent l'activité dans l'industrie, évaluant les conditions des marchés ciblés et les tendances mobilières dans l'ensemble du Canada. Ceci inclut les études sur le taux d'occupation pour des types de locataires particuliers, les études consolidées d'expiration des baux et les analyses de la valeur des terrains à l'échelle nationale par classes d'actifs données.

VÉRIFICATION FINANCIÈRE PRÉALABLE

Enquêtes intégrées sur les propriétés, habituellement effectuées pour soutenir des acquisitions ou des cessions, qui vérifient les revenus et dépenses actuels et évaluent les revenus ultérieurs. Comprend les éléments suivants : examen des baux, entrevues avec les locataires et examen de la capacité du locataire à respecter ses engagements, comparaison des flux d'encaisses prévus relativement (a) aux estimations des courtiers (b) au rendement historique (c) au rendement depuis le début de l'année (d) aux frais préfacturation (e) aux dépôts bancaires et (f) aux préclusions, examen des contrats de services, et analyse des comptes débiteurs et créditeurs.